

14ème législature

Question N° : 103536	De M. Patrick Hetzel (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse >politique de la santé	Analyse > broncho-fibroscopie. développement.
Question publiée au JO le : 21/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur un enjeu de santé pour les patients touchés par un BPCO avec une insuffisance respiratoire et une évolution emphysémateuse. La meilleure intervention se fait par voie fibroscopique. Cette pratique devait être validée comme mode d'intervention en France en 2016. À ce jour, aucune décision n'est intervenue. Alors que les chirurgiens français ont toutes les capacités pour le faire avec toutes les garanties requises, les patients doivent se financer une telle intervention dans les pays qui la pratiquent. Certains n'ont pas les moyens financiers, alors que leur santé est mise en danger du fait de la dégradation de leur état. Aussi il lui demande si ce mode d'intervention peut être validé prochainement par les autorités médicales pour répondre à un enjeu de santé publique.